



SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Secteur de RIBERAC
7rue des Mobiles de Coulmiers– 24600 Ribérac
Tel : 05.53.92.41.68- Fax : 05.53.90.46.96
[e-mail : valorom@mairie-riberac.fr](mailto:valorom@mairie-riberac.fr)

PROCES VERBAL SYNTHETIQUE

du Comité Syndical du 4 juillet 2008

Convoqués pour le vendredi 4 juillet 2008, les délégués du syndicat se sont prononcés sur les différentes délibérations inscrites à l'ordre du jour, résumées comme suit:

FINANCES

Le compte de gestion 2007 dressé par le Receveur syndical a été approuvé à l'unanimité.

Les travaux de construction sur Seneuil ont fait l'objet d'avenants. Ces avenants, préalablement présentés à la commission d'appel d'offres du 2 juillet 2008 qui a émis un avis favorable, ont été approuvés à l'unanimité.

La décision modificative budgétaire concernant des opérations de virement entre imputations a été approuvé à l'unanimité.

Afin de financer les travaux de Seneuil, l'organisme d'emprunt a été choisi par le bureau, suivant les délibérations n°45-2007 et n°10-2008. Il s'agit de la Société DEXIA avec un emprunt sur 20 ans et la Caisse d'Epargne pour le prêt-relais FCTVA.

Comme chaque année, il a été présenté la redevance concernant les campings. Les montants pour chaque camping ont été approuvés à l'unanimité.

Dans le but de simplification administrative et de gestion rapide, il a été approuvé à l'unanimité la délégation au Président d'accepter les indemnités de sinistres afférents aux contrats d'assurance, comme le prévoit la loi du 20 décembre 2007.

Il a été étudié la suppression de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour les parties de communes où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures ménagères, comme le stipule le code général des impôts. Cette décision a été approuvée à l'unanimité.

Il a été proposé l'acquisition de conteneurs DPS supplémentaires. Cette proposition a été approuvée à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

Suite à l'installation du nouveau Comité syndical, il a été approuvé à l'unanimité le règlement intérieur du Comité, qui modifie notamment le lieu de séance qui ne sera plus le siège social pour raison d'accessibilité.

Le rapport annuel sur le fonctionnement et les coûts du service 2007 a également été approuvé à l'unanimité.

La flotte des contrats d'assurance arrivant à échéance, le Comité Syndical a autorisé le Président à effectuer une renégociation des différents contrats et a approuvé à l'unanimité la proposition d'aide d'un consultant, la Société ARIMA.

L'ancienne décharge de Seneuil qui a été réhabilitée nécessite un entretien par fauchage du foin. Le Comité a approuvé la convention établie pour ce fauchage.

PERSONNEL

Suite aux nouvelles dispositions pour l'accomplissement de la journée de solidarité prévues par la loi N°2008-351 le Comité a approuvé à l'unanimité les modalités d'accomplissement suivant les 3 cas de figures proposés par cette loi.

La modification du tableau des emplois qui prévoit d'intégrer un agent en tant qu' agent technique 2nde classe, suite au remplacement d'un agent, a été approuvé à l'unanimité.

Pour l'avancement de carrière d'un agent, il a été proposé d'ouvrir un poste d'agent de maîtrise dans la filière technique. Cette proposition a fait l'objet d'une abstention.

Autorisation a été donnée au Président pour le paiement d'heures complémentaires ou supplémentaires, qui interviendraient durant l'année 2008, pour les agents mis à disposition par le centre de Gestion.

DIVERS

En fin de séance ont été présenté: les tonnages OM et tri collectés depuis janvier 2008; sous forme de photos projetées : la plateforme pédagogique de la MFR de Vanxains qui est fonctionnelle et l'avancement des travaux de construction du site de Seneuil.

Il a été proposé une date de visite du centre de tri de Périgueux, le vendredi 26 septembre 2008 dont chaque délégué sera informé par courrier au domicile.

Fait à Ribérac, le 8 juillet 2008

Le Président,
Jean-Marcel BEAU